

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

---

### SÉANCE DU 28 AVRIL 2011

---

Présents : MM. BERNOS, Mme BARRERE, MINJUZAN, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE, BEDECARRAX, Mme SAGE, TEULADE, Mme ECHEPARE, GIMENEZ, LOUSTAU, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, REICHERT, GINIEIS, BITAILLOU, Mme REGUEIRO, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, TERUEL, Mme MIRANDE, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> :	Anne-Marie ANCHEN	à	Jean BEDECARRAX
	Jacques CARSUZAA	à	Jean-Marie GOUINEAU
	Jean-Pierre DOMECCQ	à	Jean-Etienne GAILLAT
	Marie-Lyse GASTON	à	Philippe GARROTE
	Véronique PEBEYRE	à	Bernard UTHURRY
	Dolores CABELLO	à	Jean-Michel BRUGIDOU
	Nicolas MALEIG	à	Gilles BITAILLOU
	Patrick MAILLET	à	Dominique QUEHEILLE

<u>Suppléants</u> :	Pierre CASAUX-BIC	suppléant de	Jean-Claude ELICHIRY
	Raymonde SOARES	suppléante de	Gérard URRUSTOY
	René PETUYA	suppléant de	Jean SARASOLA
	Jean LABORDE	suppléant de	Robert LABORDE-HONDET
	Georgette SALHI	suppléante de	Anne BARBET
	Jeanine DUTECH	suppléante de	Yves TOURAINÉ

Excusés : Patrick SEBAT, David LAMPLE, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, André LABARTHE.

**RAPPORT N°280411 - 22**

### SPANC : MARCHÉ POUR LE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

Monsieur BEDECARRAX informe que l'adhésion de Communes de la Vallée d'Aspe à notre SPANC nécessite la réalisation du contrôle diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien des installations existantes (600 environ) avant fin 2012.

De plus, afin de respecter les délais de contrôle de fonctionnement des installations situées sur le territoire de la CCPO et de la vallée de Josbaig depuis le contrôle diagnostic, il convient que l'ensemble des installations soient visitées avant la fin 2014.

Compte tenu de la mise à disposition partielle d'un technicien pour des interventions d'études et travaux dans le cadre du Syndicat du Gave d'Oloron et de ses affluents (délibération du 14.04.2011), il est proposé de confier une partie de ces contrôles (1500 installations environ) à un bureau d'étude spécialisé.

Le coût global de ces prestations est estimé à 120 000 € HT sur lequel nous pourrions bénéficier d'aides de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour l'ensemble, et du Conseil Général uniquement pour le contrôle/diagnostic de la vallée d'Aspe.

La consultation pourrait être engagée dans le cadre de la procédure adaptée du Code des Marchés Publics, sous la forme d'un marché à bon de commande.

Les crédits nécessaires seront prévus au Budget Annexe 2012 du SPANC.

Où cet exposé,

**Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :**

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager la consultation et signer le marché correspondant
- **SOLLICITE** l'aide de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour, 28 avril 2011

Suivent les signatures.

Le Président

**Jean Etienne GAILLAT**